La Lettre Agridées n° 726 du 5 décembre 2022



Point de vue

Les compétences en bandoulière



Yves Le Morvan

Responsable Filières et Marchés

Le Recensement agricole 2020 apporte de précieuses informations sur la transformation de l'économie agricole française. En 10 ans, nous avons assisté à une réduction du nombre des entreprises agricoles (-20 %) et des chefs d'entreprise agricole, pondérée par un développement du poids des salariés, à une concentration des exploitations souvent par spécialisation entraînant un recours accru à l'externalisation des travaux. Dans le même temps est apparu un vieillissement lent et continu de ce segment de population active du fait d'un taux de renouvellement négatif et d'entrants aux profils d'âge et d'expérience différents.

De façon silencieuse, les entreprises agricoles continuent de muter, mais également se modernisent dans leur organisation économique, juridique et sociale.

Ces diverses tendances ne doivent pas être analysées comme une preuve du rétrécissement de l'importance de l'agriculture. Les débats actuels autour de la nécessaire souveraineté alimentaire, sous condition d'une valeur reconnue des produits au sein de la chaîne, viennent en écho de ceux qui relèvent les nombreuses transitions à opérer : alimentaire, énergétique, territoriale, climatique...et le rôle clé des entreprises agricoles. Comment répondre à ces nombreux défis à la logique parfois contradictoire ? Le plus souvent, la réponse apportée tient dans l'innovation technologique et le rôle phare du numérique. Parfois, le retour en arrière est préconisé.

En réalité, plus que jamais l'agriculture est devenue plurielle dans son renouvellement d'objectifs, de modes de production, d'organisation de l'entreprise agricole, et dans ses demandes d'attractivité économique et sociale. L'avenir ne se construit plus de façon linéaire, les points à atteindre évolueront au gré de l'environnement global, et certainement selon les effets des dérèglements climatiques.

Dans ce cadre l'innovation ne peut pas se restreindre aux seules innovations technologiques, elle s'intègre dans une perspective plus large où la vitalité du capital humain constitue la clé de voûte de la dynamique agricole. Il n'y a ni performance ni compétitivité, sans accroissement des compétences et des qualifications, véritables facteurs limitants.

Les récents travaux d'Agridées, traduits dans la nouvelle Note « *Dynamique agricole : quelles compétences ?* », et la conférence qui s'est tenue à ce sujet le 23 novembre 2022 avec des acteurs engagés ont mis en avant cette nécessité d'évolution des compétences.

Ils montrent tout d'abord le bond dans le niveau de formation des agriculteurs, plus encore chez les récents installés. Cette tendance positive doit être suivie au même rythme par tous ceux qui, salariés dans les exploitations ou conseils à divers titres, participent à l'écosystème y compris par la diffusion de l'information ou la formation, qu'elle soit initiale ou continue. Ensuite, dans le déploiement professionnel en période de transition, ce qui est attendu des chefs d'entreprises agricoles relève tant de l'amélioration des compétences techniques, que de l'aptitude au management (RH, contrats...), et de la capacité d'associer transversalité des savoirs et partage d'expérience. Contrairement à une première impression, l'ambition n'est pas encyclopédique ; il s'agit pour partie de savoir encore mieux opérer sur le plan technique, et d'avoir par ailleurs un regard périphérique, et si nécessaire les bons réflexes afin de s'appuyer sur des compétences tierces.

Dans un monde en perpétuel changement aux prises avec les aléas, ce qui ne doit pas changer c'est la capacité des chefs d'entreprise agricole, seuls ou en collectif, de décider de leur propre avenir, de parcourir leur propre chemin. Avec de nouvelles compétences en bandoulière.